



Association des Paralysés de France



Illustration : Jégy / www.luneblanche.fr

La Fête du SouRiRE

Du 14 au 22 mai 2011

DOSSIER DE PRESSE – MARS 2011

Contact presse: Evelyne Weymann
evelyne.weymann@apf.asso.fr - 01.40.78.56.59 - 06.89.74.97.37

www.sourire.apf.asso.fr



SOMMAIRE

La Fête du Sourire 2011 !	3
Des animations dans toute la France	5
A quoi sert l'argent récolté ?	7
Etre bénévole	8
L'APF : ses actions et revendications	9
Les partenaires de la Fête du Sourire	10

LA FÊTE DU SOURIRE 2011 !

L'Association des Paralysés de France (APF) organise la 9^e édition de la Fête du Sourire du 14 au 22 mai partout en France !

Cette manifestation est une opération de collecte de fonds ayant pour but de rompre l'isolement des personnes en situation de handicap. En effet, l'argent récolté par chaque délégation départementale servira à réaliser des actions de proximité pour les personnes en situation de handicap du département.

L'opération repose sur la vente de produits « Sourire » par les bénévoles de l'APF. Cette année ce sont des brioches et des peluches qui sont à l'honneur !

> Les produits « Sourire »

Brioche

La vente de brioches fait son grand retour pour cette Fête du Sourire ! Ces brioches « à l'ancienne » pur beurre seront vendues sur des stands dans des marchés, des supermarchés ou des entreprises.



Peluche Ourson nageur

Produit phare de la Fête du Sourire, ces oursons en peluche sont disponibles cette année en costume marin rayé rouge et blanc. Coloris disponibles : ivoire, caramel ou chocolat

Et comme chaque année, près de **100 000 fleurs** (gerberas, roses, tournesols) seront proposées aux passants.

> Une fête dans toute la France !

Durant une semaine, des stands de l'APF investiront les rues, les places et les salles des communes françaises pour proposer des objets solidaires mais aussi des animations ! Spectacles vivants, danse, chant, cirque, animations de rue seront au rendez-vous pour une fête placée sous le thème du sourire et de la solidarité envers les personnes en situation de handicap !

Paris, Nantes, Caen, Marseille, Valenciennes, Toulouse, Reims, Dijon et de nombreuses autres villes se joindront à la fête avec **des stands de vente des produits sourires, des concerts, des parcours d'accessibilité, des fanfares, des jeux pour les enfants, des animations de cirque et des challenges sportifs !**

La Fête du Sourire à Paris : le « marché du sourire » !

Pour sa 2^e édition, un marché aux fleurs, le « marché du sourire » aura lieu place Monge à Paris le samedi 14 mai ! De nombreux fleuristes et horticulteurs proposeront à la vente leurs fleurs, plantes et décorations florales. Un stand de thé et de pâtisserie sera également proposé aux passants.

Plusieurs animations auront lieu tout au long de la journée : jardinage accessible, atelier d'art floral, etc. Des bénévoles mèneront également des actions de sensibilisation au handicap auprès des passants.

> Devenez bénévole

Comme chaque année, l'APF recherche des bénévoles pour l'aider à réaliser les différentes opérations prévues lors de la Fête du Sourire. Aucun savoir-faire particulier n'est demandé, seule la motivation compte ! Que ce soit en amont pour **développer des projets, assurer la logistique et la communication de l'opération**, ou durant la manifestation pour **tenir un stand et aller à la rencontre des autres**, toute aide est la bienvenue. Contactez la délégation départementale APF la plus proche de chez vous ! (Liste des délégations sur http://www.apf.asso.fr/apfenaction/apf_en_france/index.php).

Au delà d'une simple collecte, c'est la rencontre entre les bénévoles de l'APF et les passants qui permettra d'**échanger autour du handicap** et de briser la barrière des préjugés qu'il peut y avoir entre personnes « valides » et « en situation de handicap ». Le tout dans **une ambiance festive** et avec **le sourire** !

DES ANIMATIONS DANS TOUTE LA FRANCE

Paris : Le Marché aux fleurs et des animations pour tous

« Après le succès de la première édition du Marché aux fleurs, nous renouvelons cette opération le samedi 14 mai avec encore plus de fleuristes ! En plus des fleuristes traditionnels, nous avons décidé de proposer cette année des produits originaux : roses biologiques, plantes aromatiques, plantes carnivores, produits culinaires à base de fleurs. Le Marché se tiendra de 10h à 19h et sera ponctué par des animations : ateliers de jardinage accessibles à tous, confection de bouquets, atelier d'art floral. Nous sommes en train de prévoir la venue d'un groupe de musique ou d'une troupe de cirque. Nous allons également tenir un stand de ventes de thé et de pâtisserie.

Durant toute cette journée, nos bénévoles vont aller à la rencontre des passants afin de les sensibiliser aux problématiques des personnes en situation de handicap. Nous allons également mettre en place un parcours accessibilité qui permettra aux personnes valides de se rendre compte des difficultés d'accès pour les personnes en situation de handicap. Nous voulons que ce Marché aux fleurs soit un moment privilégié de rencontre et d'échange entre le grand public et les personnes en situation de handicap moteur ! »



Toulouse : Avec des volontaires d'Unis-Cités pour des animations toute la semaine !

« Huit volontaires d'Unis-Cités vont nous aider à organiser une belle Fête du Sourire à Toulouse et dans ses environs. Le 14 mai, pour le lancement de la semaine, nous organisons une grande journée d'animations au centre ville de Toulouse avec des groupes de musique ainsi que des stands de vente de fleurs et des produits Sourire. Le 18 mai, c'est la journée des enfants ! Nous allons proposer des animations pour les plus jeunes dans un jardin à Toulouse. Au programme : gonfleur de ballons, stands de maquillages, jeux et toujours les stands de vente des produits Sourire.

Les 20, 21 et 22 mai nous investirons les centres commerciaux du département ! Là, nous tiendrons des stands de vente et sommes en train de prévoir quelques animations pour attirer les passants et les sensibiliser au quotidien des personnes en situation de handicap.

Dernier projet : nous allons tenir un stand au stadium de Toulouse et serons annoncé publiquement lors du coup d'envoi du match ! Nous espérons ainsi toucher un large public et récolter des fonds pour nous permettre d'assurer nos actions de proximité pour les personnes en situation de handicap. »

Ancey : En partenariat avec la société Autoroutes et tunnel du Mont Blanc pour une Fête du Sourire grandiose !

« Cette année nous avons la chance d'être en partenariat avec l'ATMB (Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc) qui est très impliqué dans la réalisation d'opérations pour la Fête du Sourire. Et nos actions de sensibilisation vont commencer dès maintenant ! Nous sensibilisons actuellement 20 classes du département à la vie quotidienne des personnes en situation de handicap et organisons un concours de dessin sur ce thème. Le 16 mai, nous remettons le prix à la classe qui a gagné le concours, et nous lancerons le vernissage de

l'exposition photo « 7 ailleurs » qui prendra place pendant deux semaines à la bibliothèque de la ville de Chamonix. Nous organisons également une grande fête de rue dans la zone commerciale de la ville de Sallanches samedi 21 mai. Au programme : magicien, sculpteur de ballons, peinture d'une fresque géante, troupes de musique, stand de maquillage, chorale APF, créations de marionnettes et parcours en fauteuil. Les commerçants de la zone commerciale vont également créer un cabas aux couleurs de la Fête du Sourire qui sera vendu au profit de la délégation. Nous avons convié tous les adhérents du département et avons prévu de venir les chercher chez eux en side-car et non pas avec les transports adaptés habituels !

Bien évidemment des stands de snack et boissons et des stands de vente des produits Sourire permettront de collecter des fonds pour la délégation. Nous allons également sensibiliser les passants au quotidien des personnes en situation de handicap. Nous avons



imaginé cette fête populaire pour qu'elle attire le plus grand nombre de passants afin de les sensibiliser et de récolter des fonds pour mener à bien nos actions de proximité. L'ATMB nous aide également à promouvoir cette grande fête en faisant la promotion de la Fête du Sourire dans leur magazine.

Par rapport aux années précédentes, cette Fête du Sourire promet d'être mémorable ! L'APF va avoir une visibilité maximale qui nous permettra de faire connaître nos actions et de rompre l'isolement des personnes en situation de handicap. »

Tours : Un partenariat avec les supermarchés Leclerc

« Nous renouvelons cette année notre partenariat avec les magasins Leclerc d'Amboise et de Chinon pour deux week-ends de collecte les 13 et 14 et les 20 et 21 mai. Le principe est simple : chaque hôtesse de caisse, après avoir été sensibilisé au handicap et aux actions de l'APF, proposera à chaque client de faire un don à l'APF de 3, 6 ou 9€ facturé directement sur son ticket de caisse. Nous tiendrons un stand de sensibilisation à côté des caisses et remettrons un reçu symbolique à chaque personne ayant fait un don. Afin de promouvoir cette action, nous installerons des affiches à proximité des hypermarchés et distribuerons des prospectus sur le parking des Leclerc participants.

A l'issue des deux week-ends, Leclerc nous reversera la somme collectée. Cette remise de chèque par Leclerc est également l'occasion de convier la presse locale afin de médiatiser nos actions. Ce partenariat qui avait lieu pour la première édition l'année dernière a connu un franc succès ! »

A QUOI SERT L'ARGENT RECOLTE ?

L'argent récolté lors de la Fête du Sourire revient aux délégations départementales à l'origine de la collecte et leur permet de mener des opérations visant à rompre l'isolement des personnes en situation de handicap. Ainsi, de nombreuses activités sont proposées par les délégations aux personnes en situation de handicap : jeux de société, sortie au cinéma, à la piscine ou à la patinoire, après-midi à la mer ou promenade en montagne grâce au matériel adapté, sport en fauteuil. Les délégations organisent également des repas lors des fêtes de fin d'année. Pour mener à bien toutes ces activités, les délégations ont besoin d'investir dans du matériel adapté.

Toulouse : Cette année, nous avons prévu d'utiliser l'argent récolté lors de la Fête du Sourire pour organiser une conférence et des animations autour du thème de la vie sociale, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap. Nous voulons aborder ce sujet pour sensibiliser le grand public aux problèmes quotidiens des personnes en situation de handicap.

St-Brieuc : L'argent récolté lors de cette Fête du Sourire nous permettra d'assurer les activités que nous proposons tout au long de l'année à nos adhérents. De plus, en Côtes d'Armor nous avons la particularité d'être dans un grand département avec peu d'habitants, nos adhérents sont donc dispersés aux quatre coins du département. Il nous est primordial d'avoir un mode de transport adapté afin de pouvoir chercher les personnes en situation de handicap chez elles.

Nous souhaitons également financer notre nouvelle plateforme d'informations. A l'aide de quelques bénévoles, nous avons ouvert une plateforme d'informations afin de répondre aux demandes concrètes des personnes en situation de handicap du département (carte de stationnement, aide pour trouver un financement pour un logement, etc.).

Nantes : Les dons et la vente des produits Sourire de l'année dernière nous ont permis de financer de nombreux projets de proximité ! Tout d'abord, notre groupe jeune a financé son atelier musique. Ils sortent cette année un CD 5 titres qui sera vendu lors de la Fête du Sourire. Nous avons également le projet de réaliser un spot de sensibilisation sur les personnes ayant des difficultés d'élocution. Notre groupe d'initiative locale a écrit le scénario et va tourner le spot avec un réalisateur professionnel. L'argent récolté va également nous permettre de financer l'achat de joëlettes pour notre traditionnelle randonnée du Sourire handi-valides !

D'une manière générale, toutes les actions financées à partir des fonds collectés lors de la Fête du Sourire sont des actions de proximités initiées par nos adhérents !

ETRE BENEVOLE

Comme chaque année, l'APF recherche des bénévoles pour mener à bien cette semaine de festivités et d'animations de la Fête du Sourire !

Les délégations départementales APF qui organisent des activités ont besoin de bénévoles en amont, pour organiser, mener des projets, assurer la communication de l'événement, trouver des partenaires, mais aussi pendant l'opération pour aller à la rencontre des passants, vendre les produits Sourire, gérer une animation, expliquer le combat de l'APF et au final rompre l'isolement des personnes en situation de handicap !

Il n'y a que l'embarras du choix d'activités pour ceux qui veulent donner de leur temps !

Etre bénévole pour l'APF c'est :

- mettre sa capacité d'écoute et son dynamisme au service des autres ;
- donner de son temps aux personnes isolées et en situation de handicap ;
- échanger des idées et expériences sur un terrain de valeurs commun à tout citoyen, valide ou en situation de handicap ;
- faire des gestes concrets envers les personnes en situation de handicap : un coup de fil, une visite, une sortie ensemble pour se distraire, aller au marché ou effectuer des démarches administratives sont autant d'occasions de rompre l'isolement et d'améliorer la qualité de vie d'une personne en situation de handicap ;
- participer dans votre département à des actions de communication, de sensibilisation ou de revendications.

L'APF compte sur tous pour développer un réseau de bénévoles qui fera vivre cette Fête du Sourire dans chaque département, pour rompre l'isolement des personnes en situation de handicap et changer les mentalités !

Si vous souhaitez être bénévole pour la Fête du Sourire, contactez votre délégation départementale !

Les coordonnées des délégations départementales sont sur http://www.apf.asso.fr/apfenaction/apf_en_france/index.php.



L'APF : SES ACTIONS ET REVENDICATIONS

L'APF, créée en 1933 et reconnue d'utilité publique, est un mouvement national de défense et de représentation des personnes avec un handicap moteur et de leur famille qui rassemble près de 28 000 adhérents, 25 000 bénévoles et 12 000 salariés.

L'APF milite activement au niveau national et dans tous les départements pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder à une égalité des droits et à l'exercice de leur citoyenneté.

L'APF gère des services et des établissements médico-sociaux ainsi que des entreprises adaptées. 30 000 personnes en situation de handicap et leur famille bénéficient de ces services et de ces lieux d'accueil qui les accompagnent dans le choix de leur mode de vie : scolarité, formation professionnelle, emploi, vie à domicile ou en structure de vie collective, accès aux loisirs et à la culture...

> Les sites Internet de l'APF

Le site de l'Association des Paralysés de France : www.apf.asso.fr

Le blog politique de l'APF : www.reflexe-handicap.org

Le portail d'information sur les situations de handicaps moteurs : www.moteurline.apf.asso.fr

La plateforme de blogs APF : www.blogs.apf.asso.fr

Le blog du magazine *Faire Face* : www.faire-face.fr

L'APF est également

Sur Facebook : <http://www.facebook.com/associationdesparalysesdefrance>

Et sur Twitter : <http://twitter.com/apfhandicap>

L'APF en chiffres

1 siège national

97 délégations départementales

109 structures médico-éducatives

240 structures au service des personnes adultes

29 structures de travail adapté

32 structures Handas (handicaps associés)

30 000 personnes accueillies ou accompagnées (établissements et services)

130 séjours de vacances organisés par APF Evasion

770 actions de formation réalisées par APF Formation

530 736 donateurs (ayant fait au moins un don en 2009)

27 483 adhérents à jour de cotisation

25 000 bénévoles (dont 4000 bénévoles réguliers)

LES PARTENAIRES DE LA FÊTE DU SOURIRE



La Société Générale

Par son apport, la Société Générale, partenaire historique de l'Association des paralysés de France, permet de promouvoir l'opération la Fête du Sourire, gage d'une mobilisation accrue des bénévoles et du grand public autour de l'évènement.



La mutuelle Carac

La mutuelle Carac est partenaire de l'Association des paralysés de France. Elle propose des contrats « d'épargne handicap » dans le cadre de ses garanties d'assurance-vie. En 2008 son site Internet obtient le label de bronze AccessiWeb qui garantit son accessibilité à tous.



Le fonds Handicap & Société

Le Fonds Handicap & Société a pour objectif d'améliorer la situation des personnes handicapées, malades et dépendantes, en mettant en œuvre des actions innovantes dans les domaines de la santé, de l'emploi de la vie sociale et des loisirs. Soutenir le Fonds permet aux entreprises de bénéficier d'une communication éthique, d'accompagner les personnes les plus fragiles dans leur projet et parcours de vie.